

Justificatif généré le 04/07/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/07/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/683140
N° d'annonce : 683140

SCI LILI

Société civile immobilière au capital de 1.000 €

Siège social : 118 Boulevard Maurice Barres 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

479 430 696 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'un PV du 27 juin 2023, l'associé unique, la Société SCI LISA, SCI au capital de 100 euros , 118 Boulevard Maurice Barres- 92200 Neuilly sur Seine , RCS de Nanterre 917 935 124 a décidé la dissolution anticipée de la Société SCI LILI

En application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, cette dissolution entrainera la transmission universelle du patrimoine de la Société SCI LILI à la société SCI LISA sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Date d'effet fiscal : à la date de réalisation juridique de l'opération. Les créanciers peuvent faire opposition dans les 30 jours de la présente publication au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre. La société LILI sera radiée au RCS de Nanterre

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeNp0loAz

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeNp0loAz>

